

COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL DU 1^{er} OCTOBRE 2024

Étaient présents : Mme Maryvonne GUIBOUT, Mr Jacky LEBRETON, Mme Sylvie HÉLIE, Mme Angélique LEBRETON, Mr Jean-Michel FEAUVEAU, Mr Benoit MACKIEWICZ, Mr Vincent MEYER.

Étaient absents excusés : Mr Gilles MAUDUIT (donne pouvoir à Mr Vincent MEYER), Mme Isabelle LEMARIÉ (donne pouvoir à Mr Jacky LEBRETON), Mme Cassandre BRIAND (donne pouvoir à Mme Maryvonne GUIBOUT), Mr Eric MARAIS (donne pouvoir à Mr Jean-Michel FEAUVEAU).

Mr Benoit MACKIEWICZ a été élu secrétaire.

Lotissement de la Valette - Avenant n° 1 – Lot 1 – Voirie Assainissement EU EP – EIFFAGE

Suivant l'avancée des travaux, il a été décidé des travaux supplémentaires de fourniture et mise en œuvre d'un enrobé à chaud (trottoir), de fourniture et pose de P1, de marquage piétonnier, et de chargement et transport de terre végétale pour création des espaces verts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à l'avenant proposé par EIFFAGE portant le marché Réseaux divers de 168 903,30 € HT à 175 242,38 € HT, charge le Maire ou son représentant d'en informer l'entreprise et l'autorise à signer toutes les pièces se rapportant à cette décision.

Lotissement de la Valette – Marché EIFFAGE – Lot 1 – Réalisation des travaux de finition du lotissement de 14 lots – Autorisation de sous-traitant avec règlement direct

L'Entreprise EIFFAGE, titulaire du marché réalisation des travaux de finition du lotissement de 14 lots la Valette souhaite confier en sous-traitance la signalisation horizontale et verticale à au Groupe Hélios Kangourou T1.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le sous-traitant proposé qui bénéficiera d'un règlement direct pour un montant de 1 604 € HT.

Il autorise le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Camping – Création d'un site internet – Choix du prestataire

Pour son bon fonctionnement, il est nécessaire de créer un site internet dédié au camping. Deux prestataires ont fait une proposition. Il s'agit de Net Conception pour un montant de 3 285 € HT et de ITC Computer pour un montant de 2 636,67 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de ITC Computer pour un montant de 2 636,67 € HT.

Il autorise le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

SDEC – Pose de prise guirlandes sur les foyers des armoire 09 et 16

Pour permettre le branchement de décorations de Noël dans une partie du Bourg de la Commune, il est nécessaire de poser des prises guirlandes sur 10 foyers rue de Falaise et rue de la Libération. Le SDEC propose à la Commune un devis de 3 786,61 € TTC, la part qui revient à payer à la Commune étant d'un montant de 2 208,86 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis du SDEC et s'engage à payer un montant de 2 208,86 € pour la pose de ces 10 prises guirlande.

Il autorise le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.